



LA Cfdt

3634 Ile de France



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Noisy le Grand, 29 février 2016

Au Sommaire du N°7 : Compte-rendu bilatérale DVT/CFDT du 12 février 2016 – Et pour quelques informations de plus...

Cette rencontre fait suite aux 2 heures d'information syndicale du 11/02 et comme convenu lors de cette dernière, nous en faisons ici le compte-rendu :

- ❖ **Permanences de l'assistante sociale** - Nous avons demandé un autre jour que le mercredi (ou pas seulement le mercredi) qui est une journée « prisée » pour le RCY et les temps partiels

R : Un RDV avec l'assistante sociale étant imminent, la demande sera faite pour modifier les jours de permanence.



- ❖ **Journée off ou journée verte** - La CFDT demande de maintenir cette journée qui représente un temps de respiration permettant de se retrouver dans une configuration hors travail. Ces manifestations ne font pas toujours l'unanimité, c'est vrai ! Mais il est dommageable de pénaliser l'ensemble du personnel pour quelques ressentis négatifs.

R : la question reste à l'étude, des propositions venant du personnel peuvent être soumises à la Direction. Il va de soi que le cadre budgétaire doit être respecté.

- ❖ **Commissionnement lisible** - Certains rêvent d'une banque spécialement faite pour eux. Nous on rêve d'un

état de commissionnement spécialement lisible ! Aussi nous refaisons la demande d'un état où serait détaillé le montant du commissionnement perçu.

R : voir la faisabilité avec le Responsable d'analyse commercial (ex-RSPC). Mais pas d'à priori négatif sur ce sujet.

- ❖ **Travaux du RER A au mois d'août** - Du 23 juillet au 21 août 2016 inclus, le RER A ferme entre La Défense et Nation. Certains n'auront pas d'autre choix que de venir à Noisy en voiture. Aussi la CFDT a demandé que ces personnes aient la possibilité de se garer au parking.

R : Un recensement sera organisé sur les possibilités d'utiliser les places laissées vacantes du fait des congés. Ce recensement se fera assez tôt pour anticiper et répondre correctement aux demandes



- ❖ **Attribution des places de parking de l'immeuble** - La CFDT a demandé une prévision sur les disponibilités à venir mais surtout la mise en place de critères d'attribution de ces places plus équitable et transparentes. Ce qui suppose de regarder ce problème dans sa globalité en intégrant le nombre de places attribuées, leurs coûts et la recherche d'une externalisation moins onéreuse qui donne

satisfaction au plus grand nombre. Et donc d'avoir une réflexion moins individuelle mais plus collective. Le débat est ouvert...



R : Il va y avoir des possibilités suite à des départs. Les critères d'attribution sont simples : les agents qui ne bénéficient pas ou plus des indemnités de transport sont prioritaires. Enfin la Direction a souligné que les nouveaux agents qui ont intégré récemment la Télévente ne sont pas prioritaires car les conditions d'embauche, de transport et de parking étaient annoncées préalablement.

- ❖ **Trouver une organisation optimisée sur les DVE** - Depuis 2016, chacun peine à trouver ses marques. De plus la gestion des SAGA en appels entrants s'avère difficile et contre-productive pour nos clients et pour nos apporteurs, source de business.

R : Des propositions vont être faites quitte à « sortir » des directives nationales.

- ❖ **Comment sortir ou apaiser le climat de tension (et de fatigue) ressenti durant les HMI** – Entre objectifs à atteindre, temps de communication à étendre et travail administratif à s'entendre, le vendeur Télévente a le sentiment de plus ressembler à « une mule chargée à bloc » qu'à un commercial frais dispo...

Frustration, découragement, fatigue, démobilitation : ces mots (maux) sont souvent revenus et révèlent une ambiance tendue qui retombe aussi secs sur le middle office en situation d'effectifs déficitaire. Tout est dans l'urgence ! Et passe avant le travail courant qui à un moment devient à son tour urgent !

La réorganisation partielle du commercial courrier est souvent citée comme la cause, « vrai cheval à 3 pattes » qui tourne en rond au milieu du gué de l'entendement...

R : Certes, une activité très basse et au ralenti en début d'année a nécessité un sursaut pour revenir dans la trajectoire. Un suivi très pointu et récurrent du temps de communication et du nombre d'appels ont pu cristalliser certaines tensions, dont acte !

Ces tensions n'étant pas forcément les mieux appropriées pour les conditions de travail et la réalisation du chiffre d'affaires, le climat social sera observé attentivement.

Et pour quelques informations de plus....



- ❖ **Reliquat congés 2015** - En mai ne fais pas ce qu'il te plaît !

IMPORTANT ! Cette année, la date limite pour poser votre reliquat de congés 2015 est le 30 avril. Si vous êtes allergique à l'écrêtement, il est conseillé d'être rigoureux et vigilant dans la gestion de vos congés.



- ❖ **Prime intéressement : 406 euros brut sur les résultats du Groupe en 2015.**

Nouveauté cette année en application de la loi Macron : vous avez jusqu'au 31 mars pour vous prononcer sur l'affectation de cette prime, soit sur un compte bancaire, soit sur un PEG ou un PERCO.

Retenez le numéro : 09 69 36 02 34, c'est le SVI (serveur vocal interactif) qui sera ouvert de 8h30 à 17h30 pour valider votre choix. Au préalable, un courrier vous sera adressé vers la mi-mars.

- ❖ **Projet de loi El Khomri**

Initialement prévue le 9 mars, la présentation du projet de loi El Khomri en Conseil des ministres est reportée au 24 mars, le temps d'engager une concertation avec les partenaires sociaux. **La CFDT saisira l'occasion de tout faire pour améliorer un texte « trop déséquilibré ».**

La CFDT garde des attentes fortes vis-à-vis de ce texte.

S'il met en œuvre le rapport Combrexelle (accords majoritaires, moyens des DS...) et le CPA (universalité) dans des conditions qui nous conviennent globalement, certaines dispositions sont inacceptables (barèmes prud'hommes, pouvoir unilatéral de l'employeur renforcé sur certains aspects du temps de travail), les mesures supplétives (qui s'appliquent en l'absence d'accord) sont souvent insuffisantes, l'ajout de dernière minute sur le licenciement économique est potentiellement dangereux.



cfdtsf3c.org

SYNDICAT FRANCIEN COMMUNICATION CONSEIL CULTURE
23 rue d'Alleray 75015 PARIS
Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdtsf3c.org